

# FONDATION AGIR POUR L'AUDITION

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 10 février 2015

13, rue Moreau,

75012 Paris

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

## FONDATION AGIR POUR L'AUDITION

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 10 février 2015

13, rue Moreau,

75012 Paris

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

Au conseil d'administration de la fondation AGIR POUR L'AUDITION

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation AGIR POUR L'AUDITION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 13 mars 2025

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Jean-Claude MARTY

ACTIF	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	17 479	17 479	0	0
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	848 633	848 633	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours				
Autres immobilisations corporelles	534 135	516 422	17 713	53 567
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	46 404	0	46 404	44 160
<b>Total I</b>	<b>1 446 650</b>	<b>1 382 533</b>	<b>64 117</b>	<b>97 727</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
Autres	100		100	17 586
Valeurs mobilières de placement	3 227 312		3 227 312	2 702 136
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 908 549		2 908 549	2 411 351
Charges constatées d'avance	11 650 238		11 650 238	13 390 108
<b>Total II</b>	<b>17 786 197</b>	<b>0</b>	<b>17 786 197</b>	<b>18 521 182</b>
Frais d'émission des emprunts (III)	0	0	0	0
Primes de remboursement des emprunts (IV)	0	0	0	0
Ecart de conversion Actif (V)	0		0	0
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>19 232 848</b>	<b>1 382 533</b>	<b>17 850 314</b>	<b>18 618 909</b>

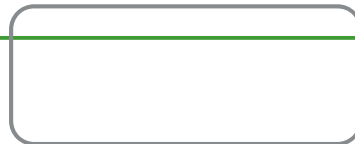
<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>		
<i>Fonds propres statutaires</i>	2 365 484	2 262 388
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>		
<i>Fonds statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>	557 278	522 413
Autres		
Report à nouveau	7 407	7 407
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>	-178 789	137 962
<i>Situation nette (sous total)</i>		
<i>Fonds propres consommables</i>		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Total I</b>	<b>2 751 379</b>	<b>2 930 169</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>		
<i>Fonds dédiés</i>	12 441 867	13 473 837
<b>Total II</b>	<b>12 441 867</b>	<b>13 473 837</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total III</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	223	124
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	274 782	160 252
<i>Dettes des legs ou donations</i>		
Dettes fiscales et sociales	375 546	347 887
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 006 517	1 706 640
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>Total IV</b>	<b>2 657 068</b>	<b>2 214 903</b>
Ecarts de conversion Passif (V)	0	0
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>17 850 314</b>	<b>18 618 909</b>

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<i>Cotisations</i>		
<i>Ventes de biens et services</i>		
<i>Ventes de biens</i>		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
<i>Ventes de prestations de service</i>	34	33
<i>dont parrainages</i>		
<i>Produits de tiers financeurs</i>		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	130 408	
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>		
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>		
<i>Dons manuels</i>	7 747	7 235
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
<i>Contributions financières</i>	12 162 125	9 794 787
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</i>		25 000
<i>Utilisations des fonds dédiés</i>	1 800 043	2 249 247
<i>Autres produits</i>	972	2 591
<b>Total I</b>	<b>14 101 329</b>	<b>12 078 893</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	4 560 186	4 251 455
Aides financières	7 584 813	6 423 994
Impôts, taxes et versements assimilés	151 692	142 556
Salaires et traitements	937 874	796 069
Charges sociales	430 326	347 730
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	45 127	50 093
Dotations aux provisions		
<i>Reports en fonds dédiés</i>	768 073	36 294
Autres charges	359	797
<b>Total II</b>	<b>14 478 448</b>	<b>12 048 988</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-377 119</b>	<b>29 905</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS :</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	81 721	86 237
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change	163	31
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	116 515	21 804
<b>Total III</b>	<b>198 399</b>	<b>108 072</b>
<b>CHARGES FINANCIERES :</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change	69	15
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total IV</b>	<b>69</b>	<b>15</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>198 330</b>	<b>108 057</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>-178 789</b>	<b>137 962</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total V</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES :</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total VI</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>14 299 728</b>	<b>12 186 965</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>14 478 518</b>	<b>12 049 004</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-178 789</b>	<b>137 962</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<i>Dons en nature</i>		
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Bénévolat</i>		
<b>TOTAL</b>		
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<i>Secours en nature</i>		
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>		
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Personnel bénévole</i>		
<b>TOTAL</b>		



RSM

ANNEXES



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la fondation : FONDATION POUR L'AUDITION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 17 850 314 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 178 789 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

---

La Fondation Pour l'Audition a été créée par Françoise Bettencourt Meyers, Jean-Pierre Meyers et la Fondation Bettencourt Schueller.

Reconnue d'utilité publique en 2015, elle a pour ambition de fédérer les talents dans le but de faire progresser la cause de l'audition et d'aider les personnes sourdes ou malentendantes à mieux vivre au quotidien.

La mission de la Fondation est triple : soutenir la recherche et l'innovation afin d'incarner d'autres possibles et ainsi faire avancer la cause, améliorer le quotidien des personnes sourdes ou malentendantes mais aussi mobiliser l'opinion à travers la prévention et la sensibilisation pour protéger le capital auditif de chacun.

La Fondation agit pour les enfants, les hommes et les femmes concernés par un trouble de l'audition :

- pour les aider à bien vivre au quotidien, dès la naissance et tout au long de la vie
- pour favoriser leur intégration dans la société, en leur garantissant l'égalité des chances
- pour qu'ils bénéficient des meilleures solutions thérapeutiques.

Afin de réaliser sa mission, la Fondation, dont les locaux sont situés au 13 rue Moreau - 75012 Paris, dispose d'une équipe composée de dix salariés, répartis entre les différents pôles suivants :

- la direction générale et le secrétariat général
- le pôle recherche scientifique
- le pôle des programmes sociétaux
- et le pôle communication.

Outre l'activité de son pôle recherche scientifique qui soutient des programmes de recherche, la FPA a fondé en 2019 l'Alliance pour l'Audition avec l'Institut Pasteur et l'AP-HP.

L'Alliance Pour l'Audition permettra de développer des innovations diagnostiques et thérapeutiques majeures, en s'appuyant sur l'Institut Pasteur en matière de recherche fondamentale, et sur l'AP-HP en matière de recherche clinique. Cette alliance unique de compétences rassemblera chercheurs et cliniciens, français et internationaux. Elle est dédiée à la recherche fondamentale et translationnelle dans les sciences de l'audition, devenant ainsi la première force française de recherche consacrée à l'audition. Pour atteindre ses objectifs, elle associe les organismes publics de recherche et l'Université, et développe des partenariats industriels ambitieux. Au sein de cette alliance, l'Institut de l'Audition, dédié à la recherche interdisciplinaire en neurosciences de l'audition, bénéficiera de l'appui d'un réseau national de Centres Recherche en Audiologie.

Ces partenariats ont permis l'obtention d'un IHU centré sur la santé auditive. Cet IHU reConnect a démarré en avril 2024.

Les travaux de l'Institut de l'Audition et des Centres de Recherche en Audiologie sont majoritairement financés par la FPA.

## Règles et méthodes comptables

### Dotation de la Fondation :

La Fondation a reçu, lors de sa constitution en 2015, une dotation d'un montant de 2 M€.

Cette dotation a été revalorisée ces dernières années, elle s'élève à 2.207.196€ au 31/12/2024. Elle est placée sur un Compte à Terme capital garanti.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03, complété des dispositions des règlements n°2018-06 et n°2020-08 de l'ANC relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations complémentaires portant sur le compte de résultat par origine et par destination et le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

La fondation affecte ses ressources aux différentes missions qu'elle exerce selon les modalités suivantes :

- Les ressources octroyées par la FBS via une convention sur 10 ans.
- Les ressources tirées de la générosité du public et qui sont destinées au financement d'une action particulière sont affectées à ce projet - les ressources tirées de la générosité du public et qui ne sont pas destinées au financement d'une action particulière viennent soutenir l'ensemble des actions réalisées par la Fondation
- Les autres ressources de la Fondation sont affectées à toutes les autres destinations en ce compris les frais de fonctionnement.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Logiciels : 1 à 3 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 à 10 ans
- \* Matériel de bureau et matériel informatique : 3 à 5 ans
- \* Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Disponibilités

---

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale

### Le traitement comptable des contributions accordées par la Fondation pour le financement de projets

---

La fondation contracte des conventions pluriannuelles afin de donner de la visibilité financière à des projets. Cette contractualisation d'engagement pour les exercices futurs est rendue possible grâce à la garantie de ressources futures données par la FBS, inscrite dans la convention de septembre 2019 amendée par l'avenant 1 de novembre 2021 et l'avenant 2 de décembre 2023

Sur ce motif, la ressource financière annuelle de la Fondation étant comptabilisée au fur et à mesure des versements du programme d'action pluriannuel, la Fondation a estimé plus approprié de comptabiliser les contributions financières attribuées aux projets au fur et à mesure des échéances annuelles, la part restant à verser conventionnellement étant comptabilisées en engagement hors bilan donnés.

Ces contributions sont octroyées sous conditions suspensives, stipulant que les dépenses engagées pour le projet doivent être justifiées et approuvées par la Fondation.

Ce traitement constitue une dérogation à la règle de comptabilisation en dettes des engagements pluriannuels sur l'exercice de la signature de la convention.

### Les Fonds dédiés

---

Les fonds dédiés enregistrent la part des ressources de l'exercice affectées par des tiers financeurs à des projets, qui n'a pu être utilisée en partie ou en totalité durant l'exercice.

En accord avec la Fondation Bettencourt Schueller, une partie des fonds dédiés constitués font l'objet d'une réaffectation à des actions proposées considérées comme plus porteuses.

## Règles et méthodes comptables

La dotation 2024 s'élève à 768 K€ et la reprise à 1 800K€

### Engagements hors bilan

---

Indemnité de fin de carrière

La fondation a fait évaluer son engagement total au titre des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2024.

Les hypothèses retenues pour l'ensemble du personnel présent sont les suivantes :

- âge de départ : 63 ans
- modalité : départ volontaire
- évolution des salaires : 3%
- taux de charges sociales : 45%
- taux actuariel : 3,35%
- table de mortalité TH/TF 00-02

Les engagements de la fondation sont les suivants:

- IFC + CS : 289 796 €
- Valeur actuelle probable : 109 058 €
- Dette actuarielle : 23 443 €

Dans le cadre des conventions de financement accordé aux bénéficiaires, la part dudit financement octroyée sous condition suspensive est traitée en engagement donné. Le montant des engagements ainsi donnés à la date du 31 décembre 2024 s'élève à 6.622.644 €. Ceux-ci sont ou seront couverts par un engagement reçu ou à recevoir de la part de la Fondation Bettencourt Schueller pour le même montant.

Le montant des engagements hors bilan reçus de la FBS et de la DGCS à la date du 31 décembre 2024 s'élève à 11.451.414 €.

### Autres éléments

---

Au titre de l'exercice 2024, les honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat sont de 11 640€

---

## Faits caractéristiques

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

---

- Le soutien de la Fondation BETTENCOURT SCHUELLER est prolongé jusque fin 2025

- Au titre du bail conclu en 2019, la FPA a versé à la RIVP une avance de loyer à hauteur de 20,3 M€, lors de la livraison de l'immeuble qui est intervenue le 3 décembre 2019. Cette avance de loyer constitue une charge répartie sur la durée du nouveau bail et a fait l'objet d'une comptabilisation en charges constatées d'avance au 31 décembre 2019 pour 20,2 M€.

Une reprise partielle des charges constatées d'avance enregistrée au titre de l'exercice 2024 pour 1,7 M€ ramène ainsi ces charges constatées d'avance à 11,63 M€ au 31 décembre 2024.

Le fonds dédié constaté en 2019, ainsi qu'un complément doté au fonds dédié 2021 à concurrence de 204 K€, sur les sommes affectées par les financeurs (Ville de Paris et FBS) à l'IDA s'élève à 11,63 M€ au 31 décembre 2024 et sera repris au fur et à mesure de la constatation de la charge sur l'avance de loyer.

---

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 479			17 479
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>17 479</b>			<b>17 479</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	848 633			848 633
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	391 462			391 462
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	142 679	9 274	9 280	142 673
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 382 774</b>	<b>9 274</b>	<b>9 280</b>	<b>1 382 768</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	44 160	2 243		46 404
<b>Immobilisations financières</b>	<b>44 160</b>	<b>2 243</b>		<b>46 404</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 444 413</b>	<b>11 517</b>	<b>9 280</b>	<b>1 446 650</b>

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 479			17 479
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>17 479</b>			<b>17 479</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	848 633			848 633
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	341 403	40 785		382 187
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	139 171	4 342	9 280	134 234
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 329 207</b>	<b>45 127</b>	<b>9 280</b>	<b>1 365 055</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 346 686</b>	<b>45 127</b>	<b>9 280</b>	<b>1 382 533</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 696 741 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	46 404		46 404
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	100	100	
Charges constatées d'avance	11 650 238	1 706 415	9 943 823
<b>Total</b>	<b>11 696 741</b>	<b>1 706 514</b>	<b>9 990 227</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
ORG.SOC.PRODUITS A REC.	100
INTERETS COURUS A REC.	16 922
<b>Total</b>	<b>17 022</b>

## Notes sur le bilan

### Fonds propres

#### Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	2 262 388		103 096		2 365 484
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	522 413	137 962	-103 096		557 278
Report à Nouveau	7 407				7 407
Excédent ou déficit de l'exercice	137 962	-137 962		178 789	-178 789
<b>Situation nette</b>	<b>2 930 169</b>			<b>178 789</b>	<b>2 751 379</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
<b>TOTAL</b>	<b>2 930 169</b>			<b>178 789</b>	<b>2 751 379</b>

### Dettes

## Notes sur le bilan

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 657 068 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	223	223		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	274 782	274 782		
Dettes fiscales et sociales	375 546	375 546		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 006 517	2 006 517		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>2 657 068</b>	<b>2 657 068</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

### Charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	106 682
INTERETS COURUS A PAYER	223
DETTES PROV./CONGES PAYES	65 196
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	39 142
CHARG.SOC./AUTRES CHARGES A PA	3
<b>Total</b>	<b>211 245</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

---

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	11 650 237		
<b>Total</b>	<b>11 650 237</b>		

## Autres informations

### Donations

#### Fonds dédiés

Contributions financières d'autres organismes

	A l'ouverture de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours. C	Transferts C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés
FD 2019	13 130 665			1 706 415			11 424 250
FD 2020	47 034			38 797			8 237
FD 2021	257 994			44 288			213 706
FD 2022	27 601						27 601
FD 2023	10 543			10 543			
FD 2024		768 073				768 073	
<b>Total</b>	<b>13 473 837</b>	<b>768 073</b>		<b>1 800 043</b>		<b>768 073</b>	<b>11 673 794</b>

#### Fonds dédiés par catégorie de projet

	FD au 31/12/2023	Réalisation 2024	Accroissement FD 2024	FD au 31/12/2024
Projets sociétaux	71 328,32	145 725,30	229 304,00	154 907,02
Projet CNIS		81 099,09	167 384,00	86 284,91
Projets de communication	5 852,72	69 591,35	70 405,54	6 666,91
Projets de recherche scientifique	27 709,08	6 172 354,07	6 708 801,22	564 156,23
Projet Höra	73,51	97,51	100,00	76,00
Amortissement de la subvention d'équipement	34 592,50	32 682,62		1 909,88
Financement affecté à l'avance sur loyer de l'IDA (rue de Charenton) amortie sur la durée du bail	13 334 280,50	1 706 414,94		11 627 865,56
<b>Total</b>	<b>13 473 836,63</b>	<b>8 207 964,88</b>	<b>7 175 994,76</b>	<b>12 441 866,51</b>

**COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION**

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
Dons manuels	7 747	7 747	7 235	7 235
Legs, donations et assurances-vie				
Mécénat			0	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	12 162 125		9 794 787	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	199 405		110 696	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	130 408			
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			25 000	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDES ANTERIEURS	1 800 043		2 249 247	99 030
<b>TOTAL</b>	<b>14 299 728</b>	<b>7 747</b>	<b>12 186 965</b>	<b>106 265</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>				
1.1 Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	4 569 413	7 747	4 022 311	106 265
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	7 584 813		6 423 994	
1.2 Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	4 196		6 695	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 495 455		1 509 617	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	56 568		50 093	
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES			0	
6 - REPORTS EN FONDS DEDES DE L'EXERCICE	768 072		36 294	
<b>TOTAL</b>	<b>14 478 517</b>	<b>7 747</b>	<b>12 049 004</b>	<b>106 265</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	-178 789	0	137 961	0

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
Bénévolat Prestations en nature Dons en nature				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature Dons en nature				
<b>TOTAL</b>				
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
Réalisées en France Réalisées à l'étranger				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>				
<b>TOTAL</b>				

**COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)**

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 – MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	7 747	106 265	1.2 Dons, legs et mécénats	7 747	7 235
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			Dons manuels		
1.2 Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurances-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
<b>2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
<b>3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>					
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>			<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>		
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>			<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>		99 030
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>			<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>		
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL</b>	7 747	106 265	<b>TOTAL</b>	7 747	106 265

			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS)</b>		

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023		EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
Réalisées en France Réalisées à l'étranger			Bénévolat Prestations en nature		
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>			Dons en nature		
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LEONCTIONNEMENT</b>					
<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>		

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT</b>		99 030
(-) Utilisation		99 030
(+) Report		
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN</b>		